

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR / SESSION 2015**FILIERES TERTIAIRES :**

- ASSISTANAT DE DIRECTION
- CARRIERES JURIDIQUES ET PROFESSIONS IMMOBILIERES
- FINANCES-ASSURANCE
- FINANCES-COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES
- GESTION COMMERCIALE
- GESTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
- LOGISTIQUE
- RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION
- SCIENCES DE L'INFORMATION
- TOURISME -HOTELLERIE

EPREUVE COMMUNE : **TECHNIQUES D'EXPRESSION FRANÇAISE**

Durée de l'épreuve : 4 Heures

Coefficient de l'épreuve : 3

TRAVAIL DES ENFANTS, LES LECONS DES PAYS EMERGENTS

Depuis la fin des années 1990, le nombre d'enfants de moins de 14 ans «économiquement actifs» oscille entre 176 et 211 millions, auxquels s'ajoutent une centaine de millions d'enfants de 15 à 17 ans. En dépit d'une diminution progressive, le maintien d'une main-d'œuvre enfantine à cette échelle s'explique par les limites rencontrées par les politiques de scolarisation et surtout par la permanence de la pauvreté. Les enfants contribuent à la subsistance de leurs familles, en travaillant aux champs ou en se déployant dans les petits métiers du secteur informel (vendeurs de rue, trieurs de déchets...), leur contribution pouvant atteindre 20 % ou 25 % du revenu familial. Dans les sociétés du Sud, dépourvues de protection sociale, leurs revenus viennent amortir l'insécurité des familles : la perte d'activité ou le départ du chef de famille, une mauvaise récolte, un désastre naturel, l'arrivée d'une maladie ou tout autre aléa de la vie suffisent à mettre les enfants au travail. Avec le travail des enfants naît un nouveau type de chef de familles : les enfants.

S'il augmente en temps de crise, le travail des enfants régresse-t-il avec le retour de la prospérité, comme on pourrait le penser ? Pas si simple : les fruits de la croissance restent inégalement distribués. Nulle part l'essor économique n'a pu venir à bout des poches de pauvreté profonde, véritables réservoirs d'enfants travailleurs. Il suffit d'observer les pays où l'économie n'a jamais été aussi prospère, comme en Asie, où plus de 96 millions d'enfants de moins de 14 ans travaillent encore. En réalité, ce phénomène n'est pas tant lié au degré de

développement économique qu'au niveau de revenu et de protection sociale de ses habitants : il est même un indicateur assez pertinent du degré de fragilité des individus dans des économies qui se portent bien. Les groupes sociaux contraints de faire travailler leurs enfants sont en effet les exclus permanents de la prospérité, qui cumulent pauvreté, endettement, illettrisme, et absence de protection sociale. C'est-à-dire des centaines de millions d'urbains sans travail, de paysans sans terres échoués dans les bidonvilles, de travailleurs pauvres, de migrants intérieurs aux enfants déscolarisés, de familles monoparentales et de membres de minorités ethniques ou de basses castes. La vulnérabilité de ces populations ouvre la voie à toutes formes d'exploitation, dont certaines sont extrêmes (servitude des enfants pour dette, trafics).

En fait, le travail des enfants se maintient surtout parce qu'il se montre utile dans un modèle économique fondé sur la compression des coûts du travail. Le très faible niveau de salaire des enfants -environ la moitié de celui des adultes, et toujours inférieur aux minima légaux- encourage les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre à les utiliser dans les fabrications manuelles peu qualifiées (artisanat, briqueteries, chantiers...). L'emploi de cette main-d'œuvre flexible, docile et de faible coût, reflète d'ailleurs de manière significative le profil des économies nationales. Au XIXe siècle en Europe, il a accompagné la révolution industrielle dans le secteur minier et textile. C'est encore vrai aujourd'hui : dans les pays exportateurs, la main-d'œuvre infantile est chroniquement présente dans la production de matières premières vitales, comme les cultures de rente (cacao, tabac, coton, café...) en Afrique, Amérique Latine et Asie, ainsi que dans l'extraction de pierres et de minerais. (...)

La migration vers le tertiaire, elle, s'observe notamment dans les sociétés dotées d'une forte tradition de domesticité (Brésil, Costa Rica, Indonésie, Sri Lanka Philippines, Thaïlande, Inde...). Le recrutement d'enfants domestiques a en effet été dopé par l'expansion des classes moyennes et leur demande accrue en services. (...) Le développement des zones industrielles et commerciales urbaines a entraîné la multiplication des snacks-bars de bord de rue qui assurent la restauration rapide des employés. Et la plupart de ces *dhabas* (snacks-bars) emploient des enfants, pour certains très jeunes, qui préparent le thé et lavent la vaisselle.

Loin de disparaître avec la prospérité, l'emploi d'enfants se redéploie en périphérie des nouveaux secteurs de croissance. Dopé par leur activité, il les accompagne en amont (production de matières premières) et en aval (services aux particuliers, réparation automobile, tri des déchets industriels, tout en restant présent dans les tâches de sous-traitance.

Il ne s'agit donc pas d'un phénomène archaïque, isolé du reste du marché du travail : avec 60 % des enfants actifs présents dans l'agriculture, 25,6% dans les

services et 7 % dans l'industrie, il constitue bien un rouage de l'économie et contribue à la richesse des pays concernés, même si c'est de manière marginale et si aucun indicateur n'est actuellement susceptible de le mesurer.

Ce qui revient aussi à dire qu'en dépit des chartes éthiques et autres engagements des fabricants et des distributeurs, le consommateur mondial achète tous les jours des produits où des mains d'enfants sont intervenues à un stade ou un autre de la fabrication (cacao, thé, sucre, fruits, tabac, coton...).

Si, jusqu'alors, la pléthore de lois prohibant le travail des enfants n'a pas réussi à le faire disparaître, c'est qu'il ne suffit pas de l'interdire : encore faut-il briser les mécanismes qui le sous-tendent. Et dans ce domaine, les leçons venues des pays émergents se révèlent instructives.

Dans ces pays, Brésil, Inde, Mexique, Chine..., ni la croissance élevée ni le recul relatif de la pauvreté n'ont mécaniquement fait décroître le travail des enfants. Seul un élément a fait la différence : la mise en place de politiques ciblant la vulnérabilité des plus pauvres. (...) Le gouvernement brésilien a lancé en 2003 des bourses aux familles démunies, les *Bolsa Familia*, qui bénéficient aujourd'hui à 46 millions de Brésiliens pauvres (près d'un quart de la population). De 2003 à 2006, le nombre d'habitants vivant avec moins d'un dollar par jour a baissé d'environ 20 %. En parallèle, le Brésil, qui avait déjà lancé des programmes ciblés de retrait des enfants du travail et rehaussé l'âge à 16 ans, a fortement investi dans l'éducation de base, permettant aux inscriptions dans le secondaire d'augmenter. Au final, le nombre de petits travailleurs est passé de 8,2 millions à 5 millions entre 1992 et 2004, selon le BIT.

L'expérience du Brésil montre qu'un pays du Sud peut développer avec pertinence ses propres stratégies ; ce dernier a d'ailleurs lancé une coopération Sud-Sud pour le travail des enfants, en partenariat avec le BIT.

Dans les instances internationales, cette expérience a fait évoluer le regard porté sur les services publics, en rappelant les bénéfices de bons équipements éducatifs. Au final, son mérite est d'avoir mis en évidence la nocivité du laissez-faire économique et d'avoir réhabilité le rôle de l'Etat social.

Pour autant, tout n'est pas réglé, ni au Brésil ni dans les très inégalitaires sociétés d'Amérique Latine et d'Asie, qui continuent d'abriter des millions d'enfants actifs. Et l'on objectera, avec raison, que si les pays émergents ont les moyens de prendre des mesures en faveur de plusieurs dizaines de millions d'habitants, tel n'est pas le cas des pays moins avancés, comme ceux d'Afrique subsaharienne – seule région au monde où la main-d'œuvre infantine continue d'augmenter.

Mais tel n'est pas le cas de leurs bailleurs de fonds. Et ces institutions internationales, qui leur ont si longtemps imposé une amputation des dépenses sociales, avec de lourdes conséquences sur le niveau de pauvreté et le délabrement de l'école publique, seraient aujourd'hui bien inspirées de se raviser et d'aider massivement ces pays à emprunter la voie brésilienne. Ce n'est qu'à ce prix que la fin du travail des enfants cessera d'être une utopie hors de portée des pays du Sud, pour devenir, à terme, un objectif raisonnablement envisageable.

Bénédicte MANIER, Monde Diplomatique de mai 2010.

QUESTIONS

I - VOCABULAIRE

Expliquez les expressions suivantes selon le contexte :

- Les exclus permanents de la prospérité (§ 2 *l.* 11) ;
- Lois prohibant le travail des enfants (§ 8 *l.* 1).

II - RESUME

Résumez le texte proposé en 200 mots avec une marge de tolérance de $\pm 10\%$.
A la fin du résumé, vous indiquerez le nombre de mots utilisés.

III - SUJET DE REFLEXION

Selon l'auteur : «Avec le travail des enfants naît un nouveau type de chef de familles : les enfants.» Qu'en pensez-vous ?
